

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

## DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



**Date de convocation :**

Le 04 février 2016

**Nombre de délégués :**

En service : 69  
Présents : 36  
Votants : 35

N°06-CS01/03/2016

**Objet : Création poste ingénieur territorial contractuel**

**Avis : Avis favorable à l'unanimité**

L'an deux mille seize,  
Le mardi 1<sup>er</sup> mars à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

**Etaient présents :**

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Claudine GAUDELAS, Claudette TREMBLAY, Claudette BOURGUEIL, Céline MEUSNIER, Micheline RIVIERE, Valérie DEPLOBIN.

Messieurs Franck RIVIERE, Michel DUBUISSON, Damien ROGER, Jean-Paul BRISSON, Henri BURNHAM, Didier DENIAU, Jacky RUET, Jean-Marc LABBE, Jacques PARIS, Yannick SEVREE, Jérôme HUARD, Serge NOUZIERES, Claude HUON, Laurent COUCHAUX, Georges PARCE, Didier BOUIN, Patrice CHARRET, Daniel CHEVALIER, François OURY, Jean-Michel LENA, Maurice PLY, Daniel BORDIER, Jean-Pierre MARIN, Eric HALLAY, Jean-Marie CARRE, Claude ROUVRE, Gérard SERER, Jean MATHIOT.

**Participaient également à la réunion sans prendre part au vote :** Madame Christelle TOUZET, Messieurs Guillaume GODMER, Valentin BAHE, Ludovic COGNARD.

**Etaient excusés :** Madame Christelle DESSITE, Joëlle NOLIERE, Fabienne FANDEUR, Valérie PINAUD, Marlène GUILLARD et Mrs Marc GAULANDEAU, Etienne LONQUEU, Bertrand LANOISELEE Jean-Marie DESSABLES, Philippe VONNET.

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Jean-Michel LENA

### **Création poste ingénieur territorial contractuel**

En application des articles 61 et suivants de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relative au régime de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Considérant les besoins en terme d'animation agricole sur les territoires du Bassin de la Cisse, du périmètre de captage du SMAEP du Val de Cisse et du périmètre de captage du SIAEP d'AVERDON/ VILLERON ;

Considérant les accords de principe des syndicats et financeurs partenaires et les modalités d'intervention établies dans le cadre de la convention de partenariat tripartite ;

Considérant le caractère limité et contractuel des besoins en matière d'animation sur ces territoires ;

Il est proposé de créer un poste d'ingénieur territorial contractuel au sein de l'effectif du SMB Cisse selon les conditions suivantes :

**Grade : Ingénieur Territorial Contractuel**

**Durée : 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016**

**Emploi : animateur agricole mutualisé**

**Echelon : 1**

**Régime indemnitaire : ISS & PMR selon régime indemnitaire « filière technique »**

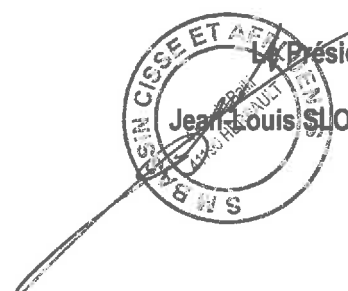
Sur proposition du bureau après avis favorable de celui en date du 16 février 2016,

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

Le conseil Syndical, à l'unanimité :

- **Valide** la création d'un poste contractuel d'ingénieur territorial pour une durée de trois ans (renouvelable une fois) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016,
- **Charge** le Président de bien vouloir procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de Loir-et-Cher,
- **Charge** le Président de bien vouloir procéder au recrutement de l'agent,
- **Valide à l'unanimité** la modification du tableau des effectifs du syndicat mixte du Bassin de la Cisse et de ses affluents de la manière suivante :

Fonction	Grade	Catégorie	Statut	Temps de travail	Effectif / Pourvu
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Animateur – Coordinateur	Ingénieur territorial	A	Titulaire	Temps complet	1/1
Animateur	Ingénieur territorial	A	Contractuel	Temps complet	1/0
Agent d'entretien	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	C	Titulaire	2/35 <sup>ème</sup> / semaine	1/1
Technicien de rivière	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	C	Titulaire	Temps complet	1/1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	Titulaire	31, 20 / semaine (base 80% - ARTT)	1/1


  
 Président,  
**Jean-Louis SLOVAK**